

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

L'an deux mil seize, le quatre juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le vingt et un juin deux mil seize, se sont réunis à la salle des fêtes de Presly, sous la présidence de Monsieur Mardesson.

Délibération n° 2016-07-32

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 24

Conseillers titulaires : 23

Mesdames Annette RAFIGNAT, Laurence RENIER, Annette BUREAU, Marie-France DORISON, Denise SOULAT, Claudine RUZE et Sylvie GIBOINT.

Messieurs Denis MARDESSON, Jean-Marc LETOURNEAU, Jean CASSIER, François GRESSET, Jean-Claude TURPIN, Jean-Pierre ROUARD, Alain TASSEZ, Patrick DECROIX, Lionel POINTARD, Ulrich BAUDIN, Xavier TABOURNEL, Daniel GAUTIER, Gérard CHALINE, Bernardino ADDIEGO, François COUDRAT et Lucien RAFFESTIN.

Conseillers suppléants : 1 – Monsieur Florent DE SANDE.

Conseillers titulaires absents : 12 - Mesdames Anne CASSIER, Martine MALLET et Ariane CHESTIER

Messieurs Sylvain DUVAL, Pascal MARGERIN, Jean-Pierre ENGUERRAND, Hugues DUBOIN, David DALLOIS, Joël COULON, Gilbert ETIEVE, Béraud DE VOGÜE et Hervé DE POMYERS.

Pouvoirs : 3 – Madame Anne CASSIER donne pouvoir à Monsieur Denis MARDESSON, Monsieur Sylvain DUVAL donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude TURPIN et Monsieur Gilbert ETIEVE donne pouvoir à Monsieur François COUDRAT.

Objet : ADMINISTRATION GENERALE : Délibération visant à actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de Communes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2015-05-24 relative à l'actualisation du tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2015 ;

Vu la délibération 2016-07-31 relative à la création d'un poste saisonnier dans le cadre de l'activité Balade au fil de l'eau ;

Le Président propose d'actualiser le tableau des emplois de la communauté de communes comme suit pour tenir compte de l'évolution des effectifs.

En effet il convient de :

- supprimer le poste d'Attaché Directeur des Services dans la catégorie des emplois non permanents,
- créer un poste saisonnier d'adjoint technique 2^{ème} classe dans le cadre de l'activité saisonnière « Balade au fil de l'eau sur le Canal de la Sauldre » à compter du 1^{er} juillet 2016

Il précise que les crédits suffisants sont prévus aux budgets de l'exercice.

TABLEAU DE SUIVI DES EMPLOIS A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2016

Emplois permanents	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durées hebdomadaires	Fonctions
Administratif					
Attaché principal	A	0	0	35	Directeur des Services (Non Occupé)
Rédacteur	B	1	1	4	Gestion de la REOM
Rédacteur	B	1	1	35	Gestionnaire de projets
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	35	Secrétaire Gestionnaire
Technique					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	0	35	Ambassadeur de tri (Non Occupé)
Sanitaire et Sociale					
Assistant socioéducatif	B	1	1	35	Animatrice du RAM
Emplois non permanents	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durées hebdomadaires	Fonctions
Administratif					
Attaché	A	1	1	35	Directeur des Services
Attaché	A	1	1	35	Chargé de missions
Technique					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe Du 01/07/16 au 03/09/2016	C	1	1	35	Agents saisonniers « les balades au fil de l'eau »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, et voté : POUR : CONTRE : 0, ABSTENTION : 0, le Conseil de Communauté,

DECIDE

Article 1^{er} : D'ADOPTER le tableau des emplois et des effectifs actualisé ;

TABLEAU DE SUIVI DES EMPLOIS A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2016

Emplois permanents	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durées hebdomadaires	Fonctions
Administratif					
Attaché principal	A	0	0	35	Directeur des Services (Non Occupé)
Rédacteur	B	1	1	4	Gestion de la REOM
Rédacteur	B	1	1	35	Gestionnaire de projets
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	35	Secrétaire Gestionnaire
Technique					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	0	35	Ambassadeur de tri (Non Occupé)
Sanitaire et Sociale					
Assistant socioéducatif	B	1	1	35	Animatrice du RAM
Emplois non permanents					
Administratif					
Attaché	A	1	1	35	Chargé de missions
Technique					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe Du 01/07/16 au 03/09/2016	C	1	1	35	Agents saisonniers « les balades au fil de l'eau »

Article 2 : D'AUTORISER le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Le Président,

DENIS WARDÉSSON

*Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-préfecture de Vierzon le : 6 juillet 2016
Et
Publication ou Notification du : 6 juillet 2016*